



Messieurs.

J'ai l'honneur de vous offrir en Vente pour le musée de l'Etat, un petit tableau dessin de Michel-Ange. qui m'a été légué par une parente qui a habité longtemps l'Italie, et dont elle possédait depuis longues années.

J'espère Messieurs, que si vous le jugez propre à pouvoir figurer au Musée Royal de peinture, vous voudrez bien m'en faire l'acquisition, en vous laissant Messieurs le soin d'en fixer le prix d'après son mérite, lors du jugement que vous en aurez fait.

agréz Messieur l'assurance de mon profond respect

D. S. D'Atre

Lui-même au Ministère de l'Intérieur 22 Jan. 1856.

Paris le 23 février 1856

Reçu le dessin mentionné
à Paris le 23 Mars 1856.

D. S. D'Atre

A Messieurs les membres de la Commission administrative du Musée Royal de Peinture et de Sculpture.

Monsieur Navez.

J'ai renvoyé d'après votre conseil
avec une lettre adressée à la
Commission administrative du Musée
de Peinture, à Monsieur Stenon,
le Christ dessin de Michel-Ange.
et comme me l'adite Commission doit
s'assembler demain Jeudi 27 mars,
Je vous prie Monsieur Navez de bien
vouloir vous le faire représenter à
la Commission, afin que celle-ci puisse
émettre son jugement, en me recomman-
dant à votre bienveillance, j'ai l'honneur
d'être Monsieur, votre très humble Serviteur
D. Watès

Bruxelles le 26 mars
1856

Quippen à la 3.^e Division
au Ministère de l'Intérieur

Monsieur
Monsieur Navez, Président
de la Commission administrative
du Musée Royal de Sculpture
Bruxelles.